

Trait d'union

ÉLODIE MAURY

Après une parenthèse longue de plus de vingt ans, l'histoire de la salle des fêtes du Grand-Parc redémarre.

Construit en 1967 par les architectes Claude Ferret, Robert Rebout et Serge Bottarelli et inaugurée en grande pompe par Jacques Chaban-Delmas, alors maire de Bordeaux et président de l'Assemblée nationale, cet édifice en béton, haut lieu de la scène rock bordelaise dans les années 1980, rouvrira ses portes en mars 2018. À la salle des fêtes du Grand-Parc se sont produit Iggy Pop, The Cure, The Ramones, Metallica et des petits groupes prometteurs à l'époque comme... Noir

Désir. Si elle fait partie de la mémoire collective des Bordelais pour ses concerts mythiques, la salle des fêtes, fermée depuis 1993, était aussi un lieu emblématique de l'identité et de la vie du quartier du Grand-Parc. L'enjeu de cette réouverture est donc double : redonner aux habitants un lieu qui leur appartienne, espace de convivialité et d'animation du quartier, mais aussi créer un équipement d'envergure métropolitaine dont la programmation permettra d'attirer bien au-delà des frontières du Grand-Parc, comme c'est déjà le cas pour la piscine. Avec cette salle des fêtes rénovée, il s'agit

de tirer un trait d'union entre passé et présent, entre générations et populations, entre ville de pierre et tours et, surtout, entre le quartier et la métropole bordelaise.

C'est en juillet 2011, à l'occasion d'Evento, biennale d'art contemporain aujourd'hui disparue, qu'a lieu l'événement déclencheur. Le plasticien Michelangelo Pistoletto, directeur artistique de la biennale, découvre cette grande bâtisse désaffectée de 2 300 m² et sa façade en mosaïque multicolore, labellisée patrimoine du XX^e siècle. Il encourage les habitants et les acteurs locaux à porter un projet

La salle des fêtes rénovée sera largement ouverte sur le quartier du Grand Parc.





La mosaïque restaurée sera réinstallée en façade du nouvel édifice.

pour sa réouverture. Le collectif SDF (Salle Des Fêtes) voit le jour dans la foulée et lance une consultation auprès des habitants pour qu'ils imaginent l'avenir de leur salle. Une déclaration d'intention est rédigée pour faire de cet équipement un « lieu culturel, artistique, polyvalent, vivant, créatif et d'éducation populaire, rayonnant sur toute la ville de Bordeaux et son agglomération ». Elle trouve un écho favorable auprès du maire de Bordeaux, Alain Juppé. Fin 2011, l'annonce est officielle : la salle des fêtes du Grand-Parc rouvrira ses portes prochainement. La mairie lance un cycle de concertation

avec la population et un concours d'architecture pour la rénovation de l'équipement. L'architecte Christophe Hutin associé avec l'agence Lacaton & Vassal, et Frédéric Druot, est retenu, sur une proposition « assez simple ». *« On a proposé de ne pas faire grand-chose afin de préserver l'architecture originelle du lieu »,* explique Christophe Hutin. *« L'enjeu était de rouvrir l'édifice sur le quartier et de répondre à la polyvalence des activités qu'il a vocation à accueillir. L'intervention la plus importante et la plus visible a été d'ouvrir totalement le fond de scène avec une grande baie vitrée permettant de faire entrer la lumière naturelle dans la salle. La polyvalence se fera dans les usages et non pas dans la détermination de l'architecture. »*

Aujourd'hui, la pierre d'achoppement est celle de la gouvernance de l'équipement. Elle complique les relations entre la mairie, qui en assurera la gestion, et le collectif SDF, devenu association Grand Parc Pistoletto en septembre 2017, qui ne cache pas ses craintes de voir la salle des fêtes leur échapper. Côté mairie, on assure

que l'idée est bien de retrouver l'esprit initial en accueillant les activités des associations du quartier, la kermesse de l'école, les lotos et autres mariages... Mais il s'agit également de proposer une programmation musicale ambitieuse et de faire de la salle un équipement métropolitain. Car, comme le souligne Yohan Delmeire, chargé du projet à la direction générale des Affaires culturelles de la ville, *« il n'y a pas de salle de capacité équivalente dans Bordeaux (1200 places dont 350 assises) »*. Dès lors, qui aura la priorité sur l'utilisation de l'équipement ? Quelle répartition des horaires et du calendrier entre les activités liées à la vie du quartier et des habitants et la mise à disposition aux associations ou la location à des tourneurs privés ? Quelle programmation artistique ? Quelle gestion de la brasserie installée dans la future salle des fêtes ? Autant de questions sur lesquelles l'association Pistoletto veut avoir son mot à dire. Les arbitrages municipaux devraient être connus d'ici à la fin de l'année... —

© Philippe Ruault.

